

# Observations sur le projet de SCOT

## Considérations générales

Le projet de SCOT affiche une volonté de freiner l'étalement urbain en donnant une limite à celui-ci : la moitié du constaté récent d'ici à 2030. L'orientation me paraît saine mais sa déclinaison opérationnelle insuffisante : l'étalement autorisé permettrait d'urbaniser tous les deux ans un territoire grand comme Toulouse « intra boulevards ». Toulouse « intra boulevards » a été construit en 2000 ans. C'est un coup de frein bien plus ambitieux qu'il faudrait donner au regard des défis qui nous attendent, notamment climatiques.

Le projet de SCOT a été élaboré alors que la loi Grenelle 2 n'était pas encore adoptée. Une actualisation paraît nécessaire pour en intégrer les quelques avancées en matière d'urbanisme.

Le projet de SCOT est basé sur un accroissement sensible de la population du territoire qu'il couvre et une expansion modeste des villes moyennes régionales (Albi, Castres, Montauban, Tarbes, ...). Cela revient à aggraver l'un des maux de la Région Midi-Pyrénées, « un désert en dehors de Toulouse ». Il conviendrait de ralentir ce déséquilibre plutôt que de l'aggraver.

## Considérations plus locales

Le SCOT préconise la densification des quartiers gares. Louable intention, certes. Mais comment faire à Escalquens dont la gare jouxte un site Seveso 2 AS ? Déplacer la gare ou l'usine ? Plus globalement, le SCOT souffre d'une absence de prise en compte de la nécessaire relocalisation des implantations industrielles à risques « rattrapées » par l'urbanisation.

Le SCOT préconise sur notre territoire une densification importante. En appliquant à la lettre les gabarits des pixels d'urbanisation nouvelle, on trouve les effectifs de population ou d'emplois suivants :

Quartier	Nb pixels	Densité / ha (habitants / emplois)	potentialité population / emplois
Habitat			
Cousquille - collège	2	140	2520
Centre	2	140	2520
Capitouls	1	30	270
hors pixel			
Emplois			
La Masquère	4	31	1125
Capitouls	1,5	25	338

De tels effectifs sont totalement illusoire avant la mise en place de dessertes de transport en commun à haut niveau de performance qui doit précéder toute densification significative. Ils sont notoirement excessifs vis-à-vis des quartiers en proximité des sites Seveso 2 AS (Cousquille et Capitouls) tant que ceux-ci ne sont pas relocalisés.